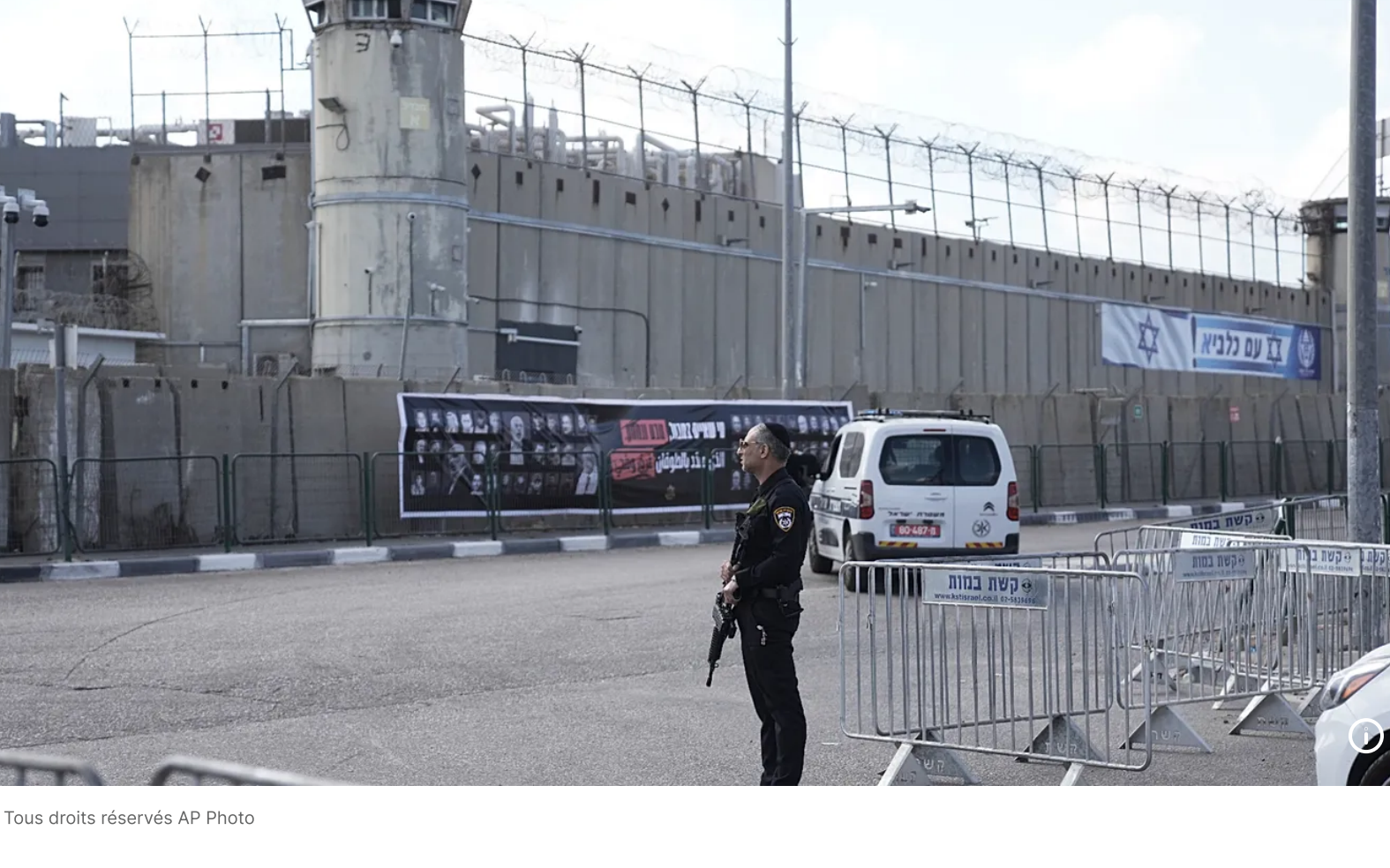


Israël lance son projet de douves à crocodiles autour d'une prison de Palestiniens



Tous droits réservés AP Photo

Par [Clara Nabaa](#) & [يورونيوز](#)

Publié le 22/07/2026 - 22:38 UTC+2

Suivez Euronews sur Google

Israël engage le projet de « prison des crocodiles » d'Itamar Ben Gvir, censé renforcer la dissuasion contre les détenus palestiniens malgré des critiques juridiques et écologiques.

Selon les médias israéliens, les travaux d'excavation ont commencé mercredi autour d'une des ailes de sécurité de la prison de Ktziot, qui abrite des prisonniers palestiniens, dont des membres du Hamas.



PUBLICITÉ

La tranchée qui doit être creusée mesure environ 170 mètres de long et n'est pas visible depuis l'extérieur de la prison. Des responsables locaux ont confirmé que les préparatifs étaient en cours, mais il n'a pas encore été décidé si des crocodiles y seraient effectivement transférés.

Le bureau de Itamar Ben Gvir le sulfureux ministre de la Sécurité intérieure a confirmé que le projet était entré dans sa phase de mise en œuvre, soulignant que l'administration pénitentiaire avait élaboré un plan complet comprenant les mécanismes de soins, de surveillance et d'hébergement des crocodiles, ainsi que la formation de son personnel à la surveillance du site et à la gestion des animaux.

Le ministère de la Sécurité nationale a par ailleurs alloué un budget de 21 millions de shekels, soit environ 6,3 à 7 millions de dollars, à la mise en œuvre de ce projet pilote.

Dans un communiqué au ton virulent, le ministère a déclaré que ce projet allégerait la charge pesant sur les agents de l'administration pénitentiaire chargés de surveiller les détenus, ajoutant que « quiconque a tué, commis des massacres, violé et s'est comporté comme une bête mérite d'être surveillé par un animal de même nature », selon ses propres termes.

Une décision ministérielle controversée

Les travaux de creusement ont débuté quelques jours après que la ministre de la Protection de l'environnement, Idit Selman, a pris la décision de reclasser le crocodile du Nil en tant qu'« animal sauvage d'élevage », avec la création d'une nouvelle catégorie intitulée « animal sauvage d'élevage utilisé à des fins de sécurité », ce qui autorise son utilisation au sein des établissements pénitentiaires.

Cette mesure s'inscrit dans le prolongement d'une initiative lancée précédemment par Ben Gvir sous le nom de « prisons aux crocodiles », visant à déployer des crocodiles autour des prisons abritant des détenus palestiniens.

Cette décision a toutefois suscité de vives contestations, après que Selman l'eut prise en dépit de l'avis de la conseillère juridique de son ministère, ainsi qu'en contradiction avec la position professionnelle de l'Autorité israélienne de la nature et des parcs, qui a estimé que le projet ne reposait sur aucun fondement scientifique ou professionnel.

Des experts juridiques ont également averti que ce changement fondamental pourrait nécessiter une législation de la Knesset, et non une simple décision ministérielle, étant donné qu'il réactive de fait une disposition qui était suspendue dans la loi sur la protection de la faune sauvage, tout en ajoutant une uvelle classification à des fins de sécurité.

Des agents de sécurité israéliens postés devant la prison militaire d'Ofer, en Cisjordanie, le 8 février 2025. - AP Photo

Avertissements et objections environnementales

L'Autorité de la nature et des parcs a affirmé n'avoir trouvé aucun précédent dans le monde concernant l'utilisation de crocodiles comme moyen de sécurisation des prisons, soulignant que la loi israélienne autorise la détention de ces animaux à des fins d'enseignement, de recherche scientifique ou de sensibilisation du public, mais pas à des fins de sécurité.

L'Autorité a ajouté que l'introduction d'un « grand prédateur, à longue durée de vie et non indigène » à cette fin pourrait exposer les gardiens de prison, les détenus et le public à des risques physiques et environnementaux, soulignant que « **nous sommes censés protéger ces animaux, et non l'inverse** ».

Elle a également souligné qu'Israël ne compte actuellement qu'un nombre limité de crocodiles du Nil sur le site de vie sauvage de « Hamat Gader », outre plus de 200 crocodiles à la ferme « Crocoloco » dans le désert d'Arava, précisant qu'elle n'avait reçu aucune demande officielle visant à approvisionner les prisons en crocodiles.

La prison d'Ofer à Beitunia, en Cisjordanie. - AP Photo

Une partie des objections repose également sur des expériences passées au cours desquelles des crocodiles se sont échappés d'élevages commerciaux, ce qui a poussé l'ancien ministre de la Protection de l'environnement à supprimer le classement qui autorisait leur élevage à des fins commerciales, en raison des risques que pourrait entraîner leur introduction dans l'environnement naturel.

La ministre de la Protection de l'environnement a toutefois défendu aujourd'hui ce projet, estimant que le gouvernement « parle la langue de nos ennemis ». Elle a estimé que l'augmentation considérable du nombre de détenus pour des raisons de sécurité après le 7 octobre, ainsi que la crise de surpopulation carcérale qui l'a accompagnée, imposent la recherche de moyens de dissuasion supplémentaires.

Sources additionnelles • [وكالات](#)

Suivez Euronews sur Google

À découvrir également

- Ben Gvir diffuse des images d'activistes de la flottille détenus
- Jérusalem-est : prière d'Itamar Ben Gvir sur l'esplanade des Mosquées
- En Chine, une crue soudaine dans la province du Gansu fait dix morts

prisonnier

L'actualité internationale

Israël

Prison

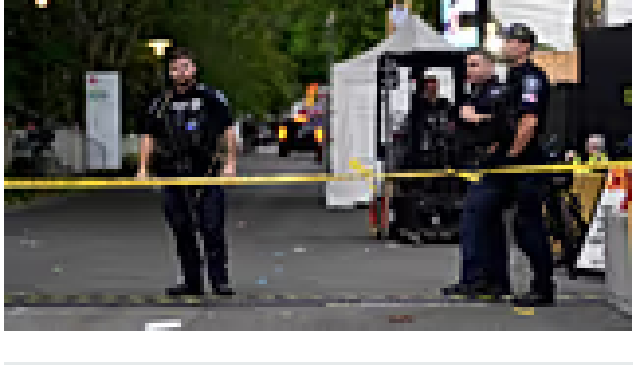


PUBLICITÉ

À la une



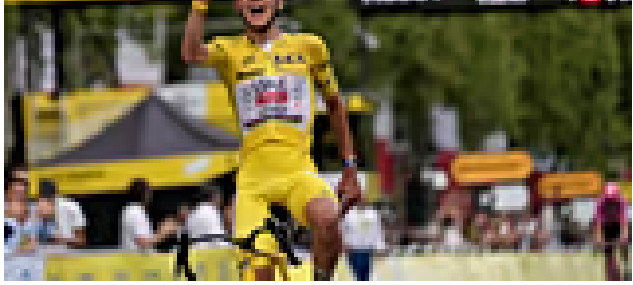
L'incendie près de Bordeaux "globalement stable" durant la nuit



Deux morts et cinq blessés dans une fusillade lors d'un festival gastronomique à Seattle



Attentat de la Pride de Berlin : "Nous défendrons la liberté", déclare le chancelier Merz



Tour de France 2026 : cinquième sacre pour Pogačar, Van der Poel s'offre les Champs-Élysées



Incendies : 370 000 personnes évacuées en France et en Espagne



PUBLICITÉ

Les plus lus

- 1Gironde : pas de retour dans les communes évacuées, "tant que le feu ne sera pas fixé", annonce la préfète
- 2Incendies de panneaux solaires : ce qu'il faut savoir pour réduire les risques
- 3Les forces roumaines abattent un troisième drone en trois jours
- 4Attentat de la Pride de Berlin : le suspect qui avait foncé dans la foule abattu par la police
- 5Découverte majeure dans la ville natale d'Hitler: un os mène à neuf fosses communes



PUBLICITÉ

Recherche

Chercher dans les tags du jour

- Guerre en Iran
- Guerre en Ukraine
- France
- Paris
- Berlin
- Cinéma
- Islamistes
- Volodymyr Zelensky
- Terrorisme
- Ukraine
- Etats-Unis
- Marchés boursiers

Thèmes	
Europe	Monde
Business	Planète
Next	Santé
Voyage	Culture
Vidéos	Programmes
Nos journalistes	Archives
Services	
Plus	